



COMMUNE DE ATTERT

Province de Luxembourg

Arrondissement d'Arlon

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs :

L. QUIRYNEN, **Bourgmestre**

A. ANTOINE, L. TESCH, H. BETTENDORFF, W. GAUL, **Échevins**

D. MAENHAUT, **Président du CPAS**

F.-X. WOUTERS, **Conseiller-Président**

B. TASSIGNY, M. HOUSSA, L. MARSON, L. THONNER, A. THIÉRY, G. MERTZ, Z. THILL,

M. BLEROT, A. CROCHET, J. RENARD, **Conseillers**

Ch. VANDENDRIESSCHE, **Directeur général**

OBJET : **Déclaration de politique communale - Mandature 2024-2030**

LE CONSEIL COMMUNAL, EN SÉANCE PUBLIQUE,

Vu l'article L1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation tel que modifié par le Décret intégrant le programme stratégique transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu et entendu le programme de politique communale 2024-2030 lui et soumis au nom du Collège communal par le Bourgmestre ;

Considérant que ce programme a été élaboré en tenant compte de son impact budgétaire ; que la Commune d'Attert dispose des moyens budgétaires pour le mener à bien ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition du Collège communal ;

Après en avoir délibéré ;

D É C I D E à l'unanimité,

Article 1er : D'approuver le programme de politique communale pour la législature 2024-2030.

Article 2 : De publier ladite déclaration de politique communale conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de la manière prescrite par le conseil communal. Le document reproduit in extenso ci-dessous sera également mis en ligne sur le site internet de la commune.

Déclaration de politique communale 2024-2030

1. Introduction

À la suite des élections communales du 13 octobre 2024, une nouvelle majorité communale a été constituée.

Le Conseil communal est composé de 11 conseillers « Agissons Ensemble » et de 6 conseillers « Avenir Attert ».

Le Collège communal est représenté par la liste « Agissons Ensemble » ayant obtenu la majorité absolue lors du scrutin.

Cette nouvelle équipe a à cœur, d'une part, de poursuivre la réalisation de projets décidés lors de la législature précédente et, d'autre part, de mettre en place le programme élaboré par le groupe « Agissons Ensemble » lors de la campagne électorale. Tous les candidats se sont engagés à défendre et ce, à tous les niveaux de pouvoir, ce programme qui fera entrer notre commune dans une ère nouvelle. Nous nous sommes engagés à défendre les intérêts de notre commune, de ses différents villages et de l'ensemble de ses habitants.

Le programme qui sera mis en place est l'expression de notre ambition commune : imaginer un futur encore meilleur, en phase avec vos attentes et les enjeux actuels ; une commune qui nous ressemble, qui vous ressemble.

La politique qui sera mise en place est l'expression de notre volonté collective d'affronter les défis qui nous attendent avec ambition, créativité et pragmatisme.

A travers une gouvernance exemplaire, nous souhaitons que la réussite de ce projet repose sur une gouvernance transparente et collégiale. Nous voulons un fonctionnement basé sur le travail en équipe, l'efficacité et la participation citoyenne. En valorisant la transversalité dans les décisions, nous garantirons leur efficacité pour l'ensemble de la collectivité.

Ensemble, les membres de l'équipe d'Agissons Ensemble, avec toutes les bonnes volontés présentes, nous souhaitons créer un environnement où jeunes, aînés et familles, pourront s'épanouir. En misant sur l'éducation, en soutenant nos associations et en développant nos entreprises locales, nous bâtissons une communauté forte et durable.

La présente Déclaration de Politique Communale expose la vision stratégique de la majorité communale pour les 6 prochaines années. Les axes et priorités d'actions développés dans la présente Déclaration de Politique Communale seront ensuite déclinés en détail au travers du Plan Stratégique Transversal (PST), par projets opérationnels et actions concrètes.

La démarche PST est une démarche de gouvernance locale. Le PST se veut être un document stratégique évolutif aidant les communes à définir, programmer, planifier, organiser et évaluer leurs politiques dans le cadre des moyens humains et financiers disponibles. Le PST couvrira deux volets : le volet externe visant le développement des politiques communales et le volet interne visant l'organisation interne de la commune et des services communaux. Sa proposition sera soumise à l'adoption à un prochain Conseil communal.

En outre, cette méthodologie, trouvant son origine dans les décrets de juillet 2018, impose la mise en place au sein de chaque CPAS d'une « Déclaration de politique sociale » (DPS). Le CPAS d'Attert devra donc, en symétrie à la Commune, déposer une DPS permettant de définir ses propres objectifs en cohérence avec le projet de majorité. Les missions du CPAS sont à ce point essentielles qu'il est naturel de devoir associer ces dernières à une démarche stratégique de planification, permettant de réaffirmer et renforcer son rôle premier dans l'action sociale locale.

2. Une commune qui vit avec ses habitants

Aujourd'hui, établir la communication, le dialogue est indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité. C'est le cœur même d'une communauté. Notre équipe souhaite tisser des liens forts et durables entre les citoyens et leurs élus. Nous ne pouvons plus nous permettre de travailler en vase clos. Une culture de la participation progressivement développée, une proximité entretenue avec la population et la conclusion de partenariats avec des forces

vives favoriseront, nous l'espérons, des projets multiples et variés, au profit des habitants, de l'environnement ou de l'économie locale.

Notre souhait premier est d'améliorer la communication avec les agents communaux ainsi qu'avec l'ensemble des citoyens. Nous devons réorganiser la gestion des courriers et mails entrants afin de s'assurer qu'ils soient tous bien pris en compte. Nous nous engageons également à répondre, dans un délai raisonnable, à toute sollicitation. Nous tenons à communiquer le plus régulièrement possible sur l'avancement des projets ou les actualités communales.

Nous souhaitons une meilleure communication numérique, tant via le site Internet de la commune, que via sa page Facebook ou encore via le développement d'une application mobile. Cette communication numérique viendra ainsi renforcer la communication classique (feuillets d'informations, bulletin communal...).

Nous allons renforcer l'accessibilité des guichets physiques afin de permettre à toute personne de pouvoir y accéder tout continuant à développer les services possibles via le "E-guichet".

Nous solliciterons les différents opérateurs de téléphonie mobile afin de couvrir les zones blanches et d'améliorer les services de connexion internet.

3. Une commune solidaire qui prend soin de tous

Le lien entre le social, la santé et le bien-être est devenu essentiel pour garantir une qualité de vie optimale. En intégrant des initiatives qui favorisent la cohésion sociale et l'engagement communautaire, nous pouvons créer un environnement propice à une vie saine et épanouissante pour tous.

Nous avons le souhait de redéployer le Plan de Cohésion Sociale (PCS) afin de renforcer le lien social. Par-là, nous imaginons organiser des activités intergénérationnelles en impliquant entre autres la maison de repos, les crèches et les écoles communales. Nous prévoyons des activités interculturelles, la mise en place d'un Conseil communal des Aînés et des Jeunes en plus de celui des Enfants déjà en place. En collaboration avec l'ONE, nous souhaitons augmenter l'offre de services pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans. Nous ne manquerons pas de maintenir et de développer les coopérations avec la Croix-Rouge locale (Epicerie Sociale, transports médicaux...).

Nous avons le projet, dès cette année 2025, de concevoir et de faire vivre un Espace Public Numérique ouvert à tous.

Nous souhaitons former l'ensemble du personnel aux gestes de premiers secours et acquérir un défibrillateur portable. Nous nous devons de maintenir une offre médicale locale, service hautement important pour nos citoyens. Nous soutiendrons les structures accompagnant les personnes en fin de vie et leurs proches.

Notre engagement sera aussi de soutenir les projets du CPAS en maintenant et développant tous les services actuels qu'il propose.

La bonne gouvernance sera une de nos priorités. Dans les faits, ceci se traduira par une vraie communication entre les deux institutions afin d'avancer ensemble, au même rythme, permettant ainsi une compréhension respectueuse. Nous continuerons ainsi à développer les synergies partout où cela sera possible : collaboration, transparence, respect des spécificités.

La synergie sera la clef de voûte pour les deux administrations, car c'est en ayant des synergies intelligentes, trouvant du sens dans ses choix que des économies d'échelle sur le fonctionnement pourront être trouvées.

Nous avons bon être dans une commune stigmatisée par le revenu médian le plus élevé de la région, force est de constater que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

Le CPAS d'Attert, soutenu par la Commune, sera au cœur de l'action sociale communale

en étant attentif, par exemple, à l'accès à un logement digne pour tous ou encore à une émancipation des jeunes par les études ou les formations.

4. Une commune vigilante quant à sa mobilité

Face aux enjeux actuels de la mobilité, nous désirons mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de circulation dans les villages. Notre objectif est de créer un environnement plus sûr et plus agréable pour tous, en privilégiant des solutions de mobilité douce et en adaptant nos infrastructures aux besoins de chacun.

Nous allons redéfinir le Plan Communal de Mobilité, avancer sur le développement des projets "voies lentes et mobilité douce".

Plus que jamais, sensibiliser les usagers à la sécurité routière au sein et en dehors de nos villages s'impose comme une priorité ! Un moyen avéré de sensibilisation a été il y a quelques années, la pause des radars préventifs. Trop souvent, force est de constater que ce n'est pas encore suffisant. Dès lors, des contrôles avec des radars répressifs en concertation avec la zone de police seront envisagés si nécessaire.

Notre volonté est aussi de soutenir le développement d'un système de covoiturage répondant à la demande des citoyens.

Nous nous engageons à renforcer la sécurité dans nos villages, aux abords des écoles, aux arrêts de bus. Nous interviendrons également sur certains trottoirs et voiries. Cette sécurité passe également par une réflexion approfondie sur l'éclairage public. Les vendredis soir et samedis soir, l'éclairage public sera désormais allumé. Nous pensons qu'il s'agit d'une bonne alternative entre sécurité et respect de la biodiversité. Nous ne manquerons pas de suivre l'évolution des avis des experts et des acteurs de terrain sur ce sujet et d'adopter des mesures adéquates en temps voulu. Nous continuerons à soutenir notre zone de police dans le recrutement d'agents.

5. Une commune soucieuse de son agriculture et de son environnement

Notre commune, terre d'agriculture et de nature préservée, se donne pour mission de valoriser ses richesses locales. En soutenant activement nos agriculteurs, nous développons une agriculture durable qui améliore notre environnement tout en garantissant une alimentation saine et de qualité pour tous. Nous serons présents pour apporter aide et soutien à la diversification pour une agriculture familiale qui intègre le circuit court.

Nous souhaitons répertorier les besoins dans ce domaine, analyser leur pertinence, développer les compétences de la commission agricole existante, soutenir financièrement nos agriculteurs à l'entretien des haies vives et analyser les conditions de tarification de l'eau fournie aux agriculteurs.

Nous soutiendrons et maintiendrons nos partenariats avec les acteurs que sont le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert et le Comice Agricole d'Arlon. La problématique de l'accessibilité à la terre pour nos agriculteurs locaux sera prise en compte.

La thématique de l'environnement est transversale et omniprésente depuis de nombreuses années dans les décisions prises sur le territoire de notre Commune. Le Parc Naturel joue un rôle central dans ce domaine à Attert et la Commune bénéficie grandement de son expertise. Une attention particulière sera accordée au maintien de cette précieuse collaboration.

Nous continuerons à soutenir les initiatives visant à réduire la production de déchets, à limiter l'usage de pesticides sur le territoire et à renforcer la lutte contre les infractions environnementales.

A travers le nouveau décret ministériel du 3 octobre 2018, adoptant le Code Wallon du bien-être animal, la majorité communale actuelle luttera contre la négligence et la maltraitance animale tout en participant à l'évolution des mentalités en faveur du bien-être animal et du respect de animaux. Nous avons le souhait d'être proactif face à certaines situations.

6. Une commune fière de son cadre de vie et de son attrait touristique

Le cadre de vie et le tourisme sont interconnectés, chacun influençant l'autre. Un environnement de qualité améliore la vie des habitants tout en attirant les visiteurs.

Grâce à l'aide du Parc Naturel, notre territoire dispose de nombreuses randonnées balisées qui permettent aux visiteurs de découvrir la beauté de nos paysages. Nous bénéficions de très beaux endroits où profiter de notre commune tels que des sentiers balisés, des aires de pique-nique et de repos. En plus d'augmenter leur nombre, il nous semble essentiel d'entretenir plus régulièrement l'ensemble de ces lieux.

Par ses nombreuses activités, le Syndicat d'Initiative contribue largement à mettre en valeur les attraits de nos villages. Nous nous efforçons de soutenir son dynamisme.

Nous serons un support financier et logistique dans l'embellissement floral de nos villages.

7. Une commune attentive à sa petite enfance, à sa jeunesse et à ses aînés

Notre engagement s'étend à toutes les générations, en favorisant le développement des jeunes enfants, en soutenant les projets de la jeunesse, et en valorisant l'expérience et le bien-être des aînés, pour construire une société solidaire et inclusive.

Le Conseil communal des Enfants, instauré depuis plusieurs années, sera maintenu pour permettre aux plus jeunes de partager leur vision de l'avenir et de nous aider à construire le futur. Pour renforcer le lien social, nous souhaitons réintroduire la journée "Place aux enfants".

Les préoccupations des seniors ne seront pas négligées et recevront une attention particulière pour favoriser leur participation aux activités et à la vie de la Commune (santé, rencontres intergénérationnelles, conseils consultatifs, excursions, etc.). La création d'une Commission consultative des Aînés permettra de prioriser leurs besoins.

Nous soutiendrons les initiatives visant à créer des liens intergénérationnels entre nos maisons de repos, écoles et crèches, afin de favoriser le partage et l'enrichissement mutuel entre les générations.

Nous serons aux côtés des structures d'accueil pour la petite enfance (crèches, ONE) et nous nous assurerons qu'elles disposent des infrastructures adéquates afin d'assurer un service de qualité.

8. Une commune investie dans son enseignement

Dans notre commune, l'éducation est au cœur de nos préoccupations. Nous sommes convaincus que l'école est le fondement de la réussite de chacun. C'est pourquoi nous nous engageons à offrir à tous nos élèves un enseignement de qualité, adapté aux enjeux du XXI^e siècle.

Notre commune est riche de 8 écoles fondamentales et 1 école secondaire. Nous serons à leurs côtés pour les aider à affronter les défis qu'elles rencontrent. Nous serons à l'écoute de l'ensemble du personnel de nos écoles et nous assurerons des visites régulières dans les établissements.

En matière d'infrastructures, nous nous engageons à poursuivre les aménagements et les investissements nécessaires dans l'ensemble des établissements communaux.

Une première action concerne le déménagement de l'implantation ENOVA vers un site plus adapté. La réflexion est déjà bien entamée et des solutions durables se dégagent.

Concernant l'implantation d'ESVA, dont la situation est actuellement très fragile, le Collège et la direction mènent également des réflexions approfondies afin de pouvoir pérenniser le projet tout en limitant son impact sur les finances communales.

9. Une commune proche de son milieu associatif

Le tissu associatif est un vecteur social et de vitalité pour notre commune. Il en est également une de ses particularités. Il favorise le lien entre ses habitants, la solidarité et le vivre ensemble. La commune sera à l'écoute de leurs besoins pour pérenniser au mieux les actions et les soutiendra dans la mesure de ses possibilités. Elle facilitera la mise en réseau

des associations et des bénévoles et elle sera un soutien et une aide dans les démarches administratives à accomplir.

Nous sommes déterminés à améliorer en continu les infrastructures de nos salles communales, selon les besoins.

Nous collaborerons avec nos associations afin de les aider à coordonner leur agenda, à favoriser des synergies entre elles, à les encourager à minimiser leur production de déchets, à les accompagner dans l'organisation de leurs événements.

Nous serons également à l'écoute des initiatives citoyennes.

10. Une commune qui bouge

Dans un contexte où le sport est reconnu comme essentiel à la santé et au bien-être, il est primordial de garantir un accès universel et inclusif. Nous souhaitons créer un environnement permettant à chaque citoyen, quel que soit son âge, son sexe, son origine sociale ou quel que soit ses capacités, d'atteindre ses objectifs sportifs. Le Sport pour Tous, plus qu'un concept !

Nous travaillerons main dans la main avec nos clubs sportifs et la RCA, nous serons co-constructeurs de leurs infrastructures et nous soutiendrons la mise en place de nouvelles disciplines sportives. Il est essentiel que tout le monde puisse s'y retrouver dans l'offre de sport sur notre commune.

L'accès à des cours de natation est une demande qui est régulièrement soumise aux mandataires politiques. Nous imaginons des stages multisports qui pourraient intégrer des cours de natation dans une piscine d'une commune voisine.

Nous poursuivrons l'attribution du Mérite Sportif et nous mettrons en place différentes initiatives pour encourager la pratique du sport.

11. Une commune concernée par son logement, l'aménagement de son territoire et qui valorise son patrimoine

En matière d'aménagement du territoire, élargir sa vision en adoptant des outils à la fois globaux et spécifiques est essentiel pour faire face aux défis de demain.

Se fixer des balises et des lignes directrices pour encadrer le développement du territoire en optimisant l'utilisation du sol devra passer par l'outil qu'est le Schéma de Développement Communal.

La Commission Communale d'Aménagement du Territoire (CCATM) sera reconduite dans son fonctionnement pour aider encore plus à approfondir le lien concret entre le territoire et ses habitants. L'actualisation du RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) afin d'y intégrer l'usage de nouveaux matériaux et nouvelles techniques de construction sera analysée.

La problématique du logement pour tous n'échappe pas à la commune d'Attert, il en est de même pour les nouvelles manières d'habiter qui découlent de nos modes de vie en évolution. La poursuite du développement du lotissement d'Heinstert est une nécessité, l'implantation de services de proximité à cet endroit sera étudiée.

Dégager d'autres pistes pour le développement de nouveaux projets de logement, en collaboration avec les acteurs du domaine, est un impératif. Des projets privés innovants ont vu le jour sur notre territoire, nous serons ouverts à accueillir d'autres initiatives et à leur apporter du soutien.

De nos jours, la préservation du patrimoine est devenue un enjeu majeur dans le domaine de l'urbanisme et du logement. La préservation de nos héritages culturels et architecturaux représente un véritable défi pour nos villages. En intégrant harmonieusement le patrimoine dans les projets de développement rural, il est possible de créer des logements qui respectent l'identité locale tout en répondant aux besoins croissants de la population. Il est également important de proposer des logements à conditions privilégiées pour certaines catégories professionnelles en pénurie dans notre commune.

12. Une commune qui prend soin de son eau

La Commune place la gestion de l'eau au cœur de ses priorités, consciente de son rôle crucial pour la santé, l'environnement et le développement local. Dans cette perspective, elle mettra en œuvre des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'eau et garantir une distribution efficace dans tous les villages.

Le réseau d'eau restera sous gestion communale, assurant ainsi un contrôle direct et transparent de cette ressource vitale. La Commune s'engage à fournir aux citoyens une information régulière et claire, notamment grâce à la publication des résultats des analyses de la qualité de l'eau, afin de renforcer la confiance et de se mobiliser collectivement autour de cet enjeu.

Pour anticiper les besoins futurs et sécuriser l'alimentation en eau sur tout le territoire, la Commune prévoit la construction d'un château d'eau à Heinstert. Cette infrastructure jouera un rôle clé dans la continuité de l'approvisionnement. En parallèle, des travaux d'amélioration seront réalisés sur certains tronçons du réseau de distribution, augmentant ainsi sa fiabilité. La recherche de subventions sera fortement privilégiée afin de garantir la réalisation des différents travaux d'amélioration de distribution d'eau.

La Commune s'engage également à renforcer la sécurité de l'alimentation en eau en installant de nouvelles liaisons de distribution, notamment entre Thiaumont et Nobressart.

L'acquisition de parcelles stratégiques autour des captages contribuera à protéger les ressources en eau, notamment les nappes phréatiques.

La qualité des eaux de surface reste une préoccupation constante. La Commune mettra en œuvre un programme d'entretien régulier des cours d'eau et des wateringues. Ces actions, indispensables pour prévenir les inondations, protéger l'écosystème local et améliorer la biodiversité, seront complétées par le projet de "maillage vert et bleu en milieu rural". Ce projet vise notamment à assurer la continuité biologique du ruisseau de Schockville.

Dans le cadre du programme INTERREG financé par les Fonds FEDER, la Commune aménagera un réseau d'assainissement des eaux usées pour le village de Grendel qui sera connecté à la station d'épuration de Colpach-Bas, renforçant ainsi l'efficacité du traitement des eaux usées tout en répondant aux exigences environnementales.

13. Une commune attentive à la gestion de ses déchets

Nous souhaitons nous engager durablement dans une gestion responsable des déchets. Nous comptons œuvrer pour préserver notre environnement et offrir à nos habitants un cadre de vie sain et propre. La philosophie du Zéro Déchet sera poursuivie.

Nous nous engageons au maintien et développement de la collecte des papiers-cartons à domicile, à la poursuite de la récolte des encombrants au profit des personnes fragilisées et à la réflexion quant à une meilleure intégration des bulles à verre dans le paysage rural.

14. Une commune ouverte sur l'extérieur

Convaincus de la richesse des échanges intercommunaux, nous souhaitons renforcer nos liens avec nos communes voisines belges et grand-ducales, développer de nouvelles synergies, notamment dans les domaines culturels, agricoles et sportifs, et relancer nos différents jumelages afin de favoriser une coopération territoriale plus étroite.

15. Une commune attentive à ses finances, sa gestion communale et sa résilience énergétique

La commune est consciente de l'importance de continuer à maîtriser ses dépenses tout en répondant aux besoins de ses habitants. Nous mènerons une réflexion approfondie sur l'amélioration de nos performances énergétiques. En optimisant la gestion de nos bâtiments publics et en encourageant les initiatives citoyennes, nous visons à réduire nos coûts énergétiques tout en contribuant à la transition écologique.

Nous avons reporté le vote de notre budget d'un mois. Nous avons choisi de prendre le temps nécessaire pour analyser en profondeur les dossiers et les enjeux de l'année à venir

et aussi permettre une préparation décente avec les agents communaux, sans mise sous pression de ces derniers. Ce temps de réflexion était crucial pour garantir que chaque décision budgétaire soit alignée sur les priorités actuelles et les ambitions à long terme de notre commune.

Il nous faudra maintenir et défendre la dotation grand-ducale ainsi que défendre les intérêts et les projets communaux auprès des différents niveaux de pouvoir. Nous solliciterons l'accès à différents subsides dès que nous en aurons la possibilité.

Nous poursuivrons le remplacement des anciens luminaires au profit d'un éclairage LED.

Nous mènerons une réflexion approfondie sur la production d'énergies renouvelables, tant grâce aux bâtiments communaux qu'avec l'aide de nos citoyens.

16. Une commune favorable à sa participation citoyenne

Le désir des citoyens de participer davantage à la vie démocratique est tout à fait compréhensible et sera soutenu. Il s'agit d'une demande légitime qui témoigne de leur volonté de s'approprier les enjeux de leur communauté.

Nous souhaitons favoriser la participation citoyenne via des commissions de travail plus nombreuses (Conseil consultatif des Enfants, Conseil consultatif des Aînés, Conseil consultatif par thématique...).

Les commissions existantes seront reconduites dans leur fonctionnement : CLDR, CCATM, Commission Culturelle.

Un budget participatif est également proposé, permettant d'une part de valoriser des idées/propositions citoyennes, et d'autre part d'affecter un budget spécifique à des projets initiés via un processus de démocratie participative.

17. Une commune qui valorise la culture

Notre équipe est fermement convaincue que la participation de chacun est essentielle pour construire un avenir commun. Nous avons à cœur d'encourager tous les citoyens à s'impliquer dans la vie locale, en prenant part aux décisions qui les concernent. Nous souhaitons vous offrir de nombreuses opportunités pour faire entendre votre voix et contribuer à l'amélioration du "vivre-ensemble".

Notre commune ambitionne de faire de la culture un véritable vecteur de développement et d'épanouissement pour tous. Nous nous engageons à soutenir et à promouvoir les expressions artistiques sous toutes leurs formes.

Nous ne serons pas en reste en matière de culture. Nous avons la volonté d'être aux côtés de nos associations culturelles (musique, chant, théâtre...) et d'installer des partenariats entre eux et les écoles.

Nous soutiendrons les activités de la Commission culturelle d'Attert (conférences, cours d'histoire de l'art, fête de la musique).

Nous travaillerons au déploiement de l'Eglise Saint-Etienne d'Attert en un espace culturel et atypique. Cet endroit devra permettre de mettre en avant les nombreux artistes locaux et proposer des thématiques régionales.

18. Une commune aux côtés de son entrepreneuriat local

Dans un monde en constante évolution, il faut soutenir et dynamiser notre économie locale. Nous nous engageons à renforcer le tissu économique et social de notre commune à travers des initiatives ambitieuses, un plan dynamique pour promouvoir les entreprises locales, encourager les partenariats et soutenir les jeunes talents.

Afin de valoriser le savoir-faire local et de favoriser les circuits courts, nous établirons un répertoire des entreprises de notre commune. Cet outil permettra de mettre en lumière leurs produits et services, et de faciliter leur promotion auprès des habitants. Parallèlement, nous lancerons un chèque-attertois utilisable dans les commerces participants afin de soutenir l'économie locale et d'encourager les achats de proximité.

Nous travaillerons à la poursuite du développement et à la promotion du zoning artisanal de Tontelange afin de stimuler l'activité économique locale.

19. Une commune soucieuse de ses différents villages

Tous les villages de notre commune doivent se développer en offrant une qualité de vie à leurs habitants mais également en préservant leurs spécificités.

La majorité communale travaillera à l'amélioration de nos villages en mettant l'accent sur la rénovation/construction de trottoirs, l'aménagement d'espaces conviviaux récréatifs et créateurs de liens sociaux, de plaines de jeux, de parcours de promenades, le fleurissement, la valorisation du petit patrimoine, le développement de la mobilité douce. Tous ces thèmes pourront se retrouver dans un programme communal de développement rural (PCDR), impliquant les citoyens des villages dans l'identification des besoins ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Le PCDR actuel se terminant fin 2025, la candidature de notre commune à une nouvelle opération de développement rural sera faite, ceci en accompagnement avec la FRW.

Nous serons attentifs à ce que certains bâtiments privés ne deviennent des chancres dans nos villages ainsi qu'à l'entretien, la rénovation et la gestion des cimetières qui se doivent d'être mieux accessibles. Nous poursuivrons également leur végétalisation et verdurisation.

20. Conclusion

À travers cette déclaration de politique communale, nous souhaitons mettre l'accent sur les initiatives déjà existantes, ainsi que sur celles qui seront mises en place dans les différents secteurs et services au cours des six prochaines années. Pour mettre en œuvre cette politique, nous devons compter sur une équipe compétente d'agents communaux et suffisante en nombre. Des recrutements seront essentiels pour renforcer les services en sous-effectif, voire sans agents.

Nous nous engageons à communiquer de manière attentive et à fournir une information claire, à réunir les acteurs socio-économiques pour mieux exploiter les potentialités de notre territoire, à mettre en place une évaluation systématique des actions et projets, à rechercher de nouvelles sources de financement, et à sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable. Ces priorités guideront notre action tout au long de ces six prochaines années.

Par le Conseil,
Pour expédition conforme,

Le Directeur général

Le Bourgmestre



Ch. VANDENDRIESSCHE

L. QUIRYNEN